

Bilan des actions menées dans le cadre de la stratégie “égalité femmes-hommes” 2018-2023 de CEF

Note d'information pour le CA du 23/05/2023

I. Rappel du contexte - Adoption d'une stratégie genre en 2018

L'intégration des enjeux d'égalité femmes-hommes dans les filières équitables et pratiques des organisations de commerce équitable s'est faite de manière progressive au sein de CEF et a permis d'identifier ces enjeux comme un levier déterminant du changement d'échelle des impacts du commerce équitable.

Dès avril 2016, le conseil d'administration de CEF identifiait le besoin de mettre en place au sein de CEF des cadres d'échanges et de formation sur les questions d'égalité femmes-hommes, qui se sont traduits par l'organisation de formations et table-rond dans le cadre notamment des Universités d'été du CE en 2026 et 2017.

Une première stratégie "égalité femmes-hommes" de CEF formalisée sur la période 2017-2018 s'était fixé comme objectifs d'identifier les principaux freins à l'intégration du genre dans les pratiques des organisations de commerce équitable et d'identifier les leviers pour une amélioration des pratiques.

L'année 2018 a été une année cruciale pour le renforcement des travaux du collectif sur le sujet grâce à l'accompagnement du dispositif FRIO de Coordination Sud qui a permis à CEF de bénéficier d'une mission de consultance tout au long de l'année par les expertes genre du Groupe Egae et du Monde selon les femmes. Ce dispositif a notamment permis au collectif de gagner en maturité et en expertise sur la thématique, de placer l'égalité femmes-hommes parmi les objectifs prioritaires du secteur, et de mettre en place les réalisations suivantes :

- La mise en place d'une enquête "genre" auprès de 200 salarié.e.s dans les organisations de commerce équitable membres de CEF et a mis en lumière que le secteur du CE n'était pas en reste en matière de discriminations et inégalités de genre. A titre d'exemple, 40% des personnes ayant répondu à l'enquête parmi les membres de CEF indiquaient déjà avoir été témoins ou victimes de remarques ou comportements sexistes sur leur lieu de travail.
- Le développement d'un syllabus de formation "Comment intégrer le genre dans les partenariats de commerce équitable" a été élaboré et constitue désormais le contenu de formation d'une formation professionnelle dispensée à la suite chaque année par CEF.
- La quinzaine du commerce équitable 2018 a été dédiée au sujet de l'égalité femmes-hommes : "Le commerce équitable s'engage pour l'égalité femmes-hommes : un revenu plus juste pour tous et toutes !".
- La mise en place d'une commission "égalité femmes-hommes" pérenne en interne de CEF.

Une stratégie genre 2018-2020 a été élaborée et adoptée par le CA du 15 novembre 2018 et déclinée en plan d'action. Cette dernière a été reconduite tacitement jusqu'à aujourd'hui.

La stratégie "égalité femmes-hommes" 2018-2023 de CEF s'articulait autour des 3 grands objectifs suivants :

- Créer au sein de Commerce Equitable France une **gouvernance de l'égalité femmes-hommes** permettant la mise en place d'actions opérationnelles, ainsi que le suivi, l'évaluation et le rapportage de la mise en œuvre du plan d'action auprès du Conseil d'administration.
- Concevoir et mettre à disposition des **outils et des formations** permettant une prise en compte du genre et de l'égalité femmes-hommes dans les pratiques et les partenariats des organisations de commerce équitable.
- Soutenir la **production de connaissances et le partage de pratiques** sur le genre et l'égalité femmes-hommes dans les partenariats de commerce équitable.

II. Bilan des activités menées dans le cadre de la stratégie égalité femmes-hommes 2018-2023

Actions prévues initialement	Actions mises en œuvre	Principaux impacts
Objectif stratégique N°1 : Créer au sein de Commerce Equitable France une gouvernance de l'égalité femmes-hommes permettant la mise en place d'actions opérationnelles, ainsi que le suivi, l'évaluation et le rapportage de la mise en œuvre du plan d'action auprès du Conseil d'administration.		
<p>1) Formalisation de la Commission égalité femmes-hommes qui est composée de personnes volontaires issues des organisations membres de Commerce Équitable France.</p>	<p>2018 : Formalisation de la Commission Egalité femmes-hommes, composée de 6 personnes volontaires issues des organisations membres de CEF.</p> <p>2019 : Echanges avec les membres de la Commission Egalité Femmes-Hommes avec pour mandat de contribuer à la rédaction du guide pratique "Faire avancer l'égalité femmes-hommes dans les organisations de commerce équitable".</p> <p>2021 : Echanges avec les membres de la commission genre de CEF dans le cadre de la production des 2 notes de recherche suivantes : "Genre et filières agricoles d'exportation : atouts, limites et enseignements du commerce équitable" et "Egalité femmes-hommes dans l'accès à la terre, condition prioritaire d'une agriculture</p>	<p>Une à deux réunions par an de la Commission égalité femmes-hommes entre 2018 et 2021.</p> <p>Réactivation de la commission de CEF en 2023 dont le mandat évolue avec 2 missions principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une communauté de pratiques pour les référent.e.s genre des membres de CEF - un espace de proposition d'une nouvelle stratégie et du pilotage et suivi de sa déclinaison opérationnelle.

	<p> durable”, Recherche de co-financements auprès des fondations RAJA et CHANEL.</p> <p>2023 : lancement d’un AMI pour rejoindre la Commission Egalité Femmes-Hommes : mandats et objectifs de la commission relancés au premier trimestre 2023. Organisation d’une réunion en avril 2023 avec 6 membres de CEF.</p>	
<p>2) Sensibilisation du CA sur des sujets spécifiques de l’égalité femmes-hommes comme la parité.</p>	<p>2018 : Formation du CA et de l’équipe salariée de CEF sur le sujet “Comment ne pas véhiculer de stéréotypes de genre dans le monde professionnel, et comment répondre à ces stéréotypes ?”, regroupant 15 participant-es.</p> <p>Tout au long du projet : Formation des salariées de CEF aux questions d’égalité femmes-hommes. Participation de l’équipe genre de CEF aux communautés de pratiques sur le genre pilotées par par le F3E ou autres espaces “genre” (Coordination Sud, Evaluation FRIO genre, etc.).</p>	<p>Gouvernance et équipe salariée de CEF sensibilisées et formées aux enjeux d’égalité femmes-hommes dans les organisations de commerce équitable, et dans les partenariats de commerce équitable.</p>
<p>3) Conduite d’une évaluation tous les 2 ans sur la mise en œuvre du plan d’action et une présentation devant les membres du Conseil d’administration.</p>	<p>Le plan a été poursuivi de façon tacite en 2021 jusqu’à mars 2023.</p> <p>Évaluation de la mise en œuvre du plan d’action et présentation en CA réalisée en 2023.</p>	<p>Cette évaluation des actions mises en oeuvre dans le cadre de la précédente stratégie viendra alimenter les orientations stratégiques 2023-2026 de CEF et la formalisation d’une nouvelle stratégie genre à 5 ans.</p>
<p>4) Intégration des enjeux de l’égalité femmes-hommes dans le cadre de la révision de la Charte des valeurs de Commerce équitable France.</p>	<p>Activité non réalisée à ce jour et possiblement reportable dans le cadre du travail que CEF pourrait mener dans le cadre de la formalisation de sa “théorie du changement”</p>	

Objectif stratégique N°2 : Concevoir et mettre à disposition des outils et des formations permettant une prise en compte du genre et de l'égalité femmes-hommes dans les pratiques et les partenariats des organisations de commerce équitable.

<p>1) Intégration pérenne de formations sur l'intégration du genre dans les partenariats de commerce équitable à destination des membres de Commerce équitable France. Au sein de l'offre de formation professionnelle dispensée par Commerce Equitable France au secteur : au moins une formation dispensée par an</p>	<p>2019 : 1 formation de la gouvernance et de l'équipe salariée ("Comment ne pas véhiculer de stéréotypes de genre dans le monde professionnel et comment répondre à ces stéréotypes ?")</p> <p>2021 : 2 formations ont été menées auprès des salariés du secteur qui ont réuni 24 personnes + organisation d'un "comité national origine france" dédié à cet enjeu</p> <p>2022 : 2 formations "Comment intégrer le genre dans votre organisation de commerce équitable ?" organisées en novembre 2022, et a permis de former 20 professionnel.le.s du secteur.</p> <p>Tout au long du projet : les enjeux de genre ont été intégrés dans le contenu de la formation "Les fondamentaux du CE" dispensée par CEF chaque année par CEF auprès d'une quinzaine de nouveaux salariés du secteur (60 professionnel.les sensibilisé.e.s)</p>	<p>Depuis 2019, 5 formations réalisées par CEF ont permis de former 69 professionnel.le.s du secteur.</p>
<p>2) Publication et diffusion d'un guide de bonnes pratiques sur la promotion de l'égalité femmes-hommes dans les pratiques internes des organisations et sur l'intégration du genre dans les partenariats de commerce équitable.</p>	<p>2020 : Construction avec les membres de CEF, publication et diffusion du guide pratique "Faire avancer l'égalité femmes-hommes dans les organisations de commerce équitable".</p> <p>2023 : Revalorisation du guide pratique publié en 2020 : impression et diffusion du guide genre auprès de 150 personnes.</p>	<p>Un guide de référence dédié aux spécificités du commerce équitable a été produit et diffusé aux professionnel.le.s des 30 organisations membres de CEF.</p>
<p>3) Publication d'un annuaire de contacts d'organisations et d'expert.e.s ressources sur le genre par région et par pays.</p>	<p>Le guide pratique renvoie aux différents annuaires de consultants genre existants p.28.</p>	

Objectif stratégique N°3 : Soutenir la production de connaissances et le partage de pratiques sur le genre et l'égalité femmes-hommes dans les partenariats de commerce équitable.

<p>1) Diffusion des différentes études et connaissances produites sur les enjeux de genre dans le secteur du commerce équitable</p>	<p>2021 : Publication par CEF et ses membres d'une note commune avec la C2A le 02/04/2021 sur le sujet "Genre et filières agricoles d'exportation : atouts, limites et enseignements du commerce équitable".</p> <p>Contribution à la note C2A "Egalité femmes-hommes dans l'accès à la terre, condition prioritaire d'une agriculture durable", publiée le 30 mars 2021.</p>	<p>2 publications (en plus du guide pratique genre de CEF) produites depuis 2018.</p>
<p>2) Organisation de cycles de rencontres avec des expert.e.s et des personnalités du Nord et du Sud engagé.e.s sur l'égalité femmes-hommes en milieu urbain et rural sur des sujets divers liés aux questions de commerce équitable telles que : la place des femmes dans l'agriculture, l'héritage et le foncier, le care, l'accès aux postes à responsabilités, les violences faites aux femmes, les masculinités...</p>	<p>2021 : 1 dispositif de sensibilisation autour des enjeux de l'égalité femmes-hommes dans le CE a été mis en place en 2021 : 1 campagne sur les réseaux sociaux associée à la publication d'une newsletter sur la thématique "Genre et CE" le 8 mars 2021</p> <p>2022 : Une campagne de communication a été réalisée auprès de 162 salarié-es du secteur à l'occasion de la Journée internationale des Droits des femmes (8 mars), à travers l'envoi d'un call to action : "6 actions simples pour faire avancer l'égalité femmes-hommes dans mon organisation de CE".</p> <p>2023 : Une opération de communication à l'occasion du 8 mars : 1 newsletter et une campagne de communication sur les réseaux sociaux).</p> <p>Tout au long du plan d'action : utilisation de l'écriture inclusive, parité hommes-femmes dans la représentation des partenaires dans la communication externe de CEF</p>	<p>3 dispositifs de communication à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes (8 mars) organisés depuis 2021</p>